

Durée de la formation : 2 journées

Nombre de participants : 8 personnes maximum

Public concerné : Ce module est destiné aux personnes ayant à intervenir sur tous types de toitures (particuliers, industries, entrepôts...).

Pré requis : Etre apte médicalement. Avoir plus de 18 ans.

Milieu : Public évoluant sur toiture.

Matériels et supports nécessaires : EPI ; salle ; accès libre aux structures nécessaires à la partie pratique.

Objectifs de la formation

- Connaître la réglementation en vigueur sur les travaux en hauteur.
- Apprendre le fonctionnement des EPI.
- Adapter le choix de son matériel en fonction des situations rencontrées.
- Acquérir les comportements et les gestes les plus sûrs adaptés aux toitures.
- Etre capable de sécuriser son accès et son poste de travail.
- Etre capable d'utiliser la corde simple comme ligne de vie provisoire.

Contenu de la formation

Partie théorique

- Les statistiques des accidents de travail.
- Les différents moyens de protections contre les chutes de hauteur.
- La législation.
- Les forces en présence (facteur de chute, force de choc, tirant d'air, etc...).
- Validation des connaissances.

Partie pratique

- Présentation et utilisation des équipements de protection individuelle.
- Réglage et points de contrôle des équipements de protection individuelle.
- Choix du point d'accroche : essai de suspension sternal et dorsal.
- Progression au moyen de la longe absorbeur sur ligne de vie existante.
- Réalisation d'amarrage provisoire à l'aide d'anneaux de sangle
- Apprentissage des nœuds (huit, cabestan).
- Mise en place d'une ligne de vie horizontale provisoire et déplacement.
- Utilisation de l'antichute à rappel automatique (AARA).
- Utilisation de la longe de maintien.
- Démonstration d'une manœuvre de réchappe (personne consciente et inconsciente).
- Installation et sécurisation d'une échelle.
- Pliage de la corde
- Validation des aptitudes